

Pour une souscription entre le 1er et le 30 juin 2025 ⁽¹⁾

 Pour un début de livraison au plus tard le :
31 août 2025

1. FORMULE - OPTION BASE

Part fourniture				
Abonnement FIXE (€/HTT) *			Prix FIXE du kWh (€ HTT) *	
85,00 € /an	→	soit	7,08 € /mois	0,10947

Prix total HTVA (hors coût de Capacité)									
1 Plage temporelle courte utilisation (pour les clients équipés d'un <i>compteur non communicant</i>)					4 Plages temporelles courte utilisation (pour les clients équipés d'un <i>compteur communicant</i>)				
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel total HTVA **	Prix du kWh (€ HTVA) ***			Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel total HTVA **	Prix du kWh (€ HTVA) ***		
							HPH	HCH	HPB / HCB
3	14,52	0,19247			3	14,16			
6	17,96				6	17,23			
9	21,40				9	20,30			
12	24,84				12	23,37			
15	28,27				15	26,45	0,21817	0,19447	0,15917 / 0,15317
18	31,71				18	29,52			
24	38,59				24	35,66			
30	45,47				30	41,81			
36	52,34				36	47,95			

Heures Pleines saison Haute (HPH) / Heures Creuses saison Haute (HCH) : du 01/11 au 31/03
Heures Pleines saison Basse (HPB) / Heures Creuses saison Basse (HCB) : du 01/04 au 31/10

* Prix de fourniture fixes sur la durée du contrat choisi.

L'acheminement et les taxes restent soumis aux évolutions réglementaires.

Le prix de Capacité est défini, pour chaque client, selon les modalités de Conditions Particulières de Vente
(voir détails à l'article 3.2 des CPV)

** Abonnement mensuel HTVA comprenant :

- l'abonnement fourniture, fixe sur la durée du contrat,
- les parts fixes de l'acheminement en vigueur à la date de l'offre,
- la CTA en vigueur à la date de l'offre.

Taux de TVA sur les parts fixes : 5,5%

*** Prix du kWh HTVA comprenant :

- le coût de fourniture,
- la part variable de l'acheminement, en vigueur à la date de l'offre,
- l'accise sur l'électricité de 0,0337 €/kWh, en vigueur à la date de l'offre.

Taux de TVA sur les parts liées à la consommation : 20%

⁽¹⁾ En cas d'événement impactant significativement le marché de gros de l'électricité, EDSB l'agence pourra retirer la présente grille avant sa date limite de validité.

Pour une souscription entre le 1er et le 30 juin 2025 (1)

 Pour un début de livraison au plus tard le :
31 août 2025

2. FORMULE - OPTION HEURES CREUSES (HP/HC)

Part fourniture			
Abonnement FIXE (€/HTT) *		Prix FIXE du kWh (€ HTT) *	
		HP	HC
45,00 € /an	→ soit	3,75 € /mois	
		0,11827	0,09507

Prix total HTVA (hors coût de Capacité)									
2 Plages temporelles moyenne utilisation (pour les clients équipés d'un <i>compteur non communicant</i>)				4 Plages temporelles moyenne utilisation (pour les clients équipés d'un <i>compteur communicant</i>)					
Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel total HTVA **	Prix du kWh (€ HTVA) ***		Puissance souscrite (kVA)	Abonnement mensuel total HTVA **	Prix du kWh (€ HTVA) ***			
		HP	HC			HPH	HCH	HPB	HCB
6	16,16			6	14,99				
9	20,37			9	18,61				
12	24,58			12	22,23				
15	28,78			15	25,86				
18	32,99	0,20237	0,16447	18	29,48	0,22087	0,17647	0,16767	0,13857
24	41,40			24	36,72				
30	49,82			30	43,96				
36	58,23			36	51,21				

Heures Pleines saison Haute (HPH) / Heures Creuses saison Haute (HCH) : du 01/11 au 31/03

Heures Pleines saison Basse (HPB) / Heures Creuses saison Basse (HCB) : du 01/04 au 31/10

* Prix de fourniture fixes sur la durée du contrat choisi.

L'acheminement et les taxes restent soumis aux évolutions réglementaires.

 Le prix de Capacité est défini, pour chaque client, selon les modalités de Conditions Particulières de Vente
(voir détails à l'article 3.2 des CPV)

** Abonnement mensuel HTVA comprenant :

- l'abonnement fourniture, fixe sur la durée du contrat,
- les parts fixes de l'acheminement en vigueur à la date de l'offre,
- la CTA en vigueur à la date de l'offre.

Taux de TVA sur les parts fixes : 5,5%

*** Prix du kWh HTVA comprenant :

- le coût de fourniture,
- la part variable de l'acheminement, en vigueur à la date de l'offre,
- l'accise sur l'électricité de 0,0337 €/kWh, en vigueur à la date de l'offre.

Taux de TVA sur les parts liées à la consommation : 20%

(1) En cas d'événement impactant significativement le marché de gros de l'électricité, EDSB l'agence pourra retirer la présente grille avant sa date limite de validité.